

tre la Chambre au courant de récents pourparlers entre lui-même et son collègue des États-Unis sur la question de la sécurité automobile.

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Le ministre de l'Industrie pourrait peut-être répondre à cette question. Mais avant, j'aimerais féliciter l'honorable député de sa prochaine visite au Congrès à Washington. *(Applaudissements)*

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):** La question est double. Pour ce qui a trait à la seconde partie, je dirai que j'ai eu une brève conversation sur le sujet avec le secrétaire Connor à Washington et je l'ai informé du désir du gouvernement d'Ottawa d'aborder la question de la sécurité automobile et d'offrir sa collaboration. Quant aux normes obligatoires de sécurité des automobiles importées, il est évident que cela relève du gouvernement fédéral. Mais l'imposition de normes obligatoires aux voitures fabriquées au Canada peut soulever des problèmes constitutionnels et ceux-ci sont actuellement étudiés par le ministère de la Justice.

*[Français]*

**M. Réal Caouette (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire?

L'honorable ministre est-il au courant du fait que la compagnie Chrysler est celle qui offre le plus de sécurité présentement?

**L'hon. M. Drury:** Oui, monsieur l'Orateur.

*[Traduction]*

#### LA FONCTION PUBLIQUE

L'ÉCHELLE VARIABLE DANS LA LOI SUR LA PENSION

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il nous dire si de nouvelles instances ont été reçues de l'Association nationale des fonctionnaires fédéraux retraités visant le relèvement des pensions de retraite du Service civil, d'après la clause d'échelles mobiles, et si le gouvernement étudie le problème plus à fond, en plus de ce que le très honorable représentant déclarait il y a quelques semaines à ce sujet?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Pour autant que je sache, monsieur l'Orateur, aucune instance n'a été reçue depuis celles dont j'ai parlé, il y a quelques semaines, en réponse à une question. J'en avais

alors reçu et j'y avais répondu. Je me renseignerai volontiers pour savoir si l'on en a reçu d'autres depuis.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le premier ministre a-t-il étudié ces instances? Je n'ai pas saisi la première partie de sa réponse.

**Le très hon. M. Pearson:** Ces instances ont été examinées et j'ai répondu aux pensionnés de la fonction publique que le gouvernement ne pouvait apporter aucun changement pour le moment.

**L'hon. M. Bell:** Honte.

#### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT À L'ÉGARD DU PRIX DU BOIS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. E. Nasserden (Rosthern):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Quelles mesures le gouvernement a-t-il l'intention de prendre en vue de contrebalancer les inconvénients sérieux de l'augmentation des prix du bois, inconvénients qui préoccupent ceux qui désirent construire une maison pour leur famille?

**M. l'Orateur:** C'est une question bien générale que le député devrait faire inscrire au *Feuilleton*.

#### L'IMMIGRATION

L'ADMISSION AU CANADA DE MARINS YUGOSLAVES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration au sujet des marins yougoslaves à Saint-Jean. Le ministre possède-t-il des renseignements concernant le statut légal des marins non déportés?

*[Français]*

**L'hon. Jean Marchand (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, le 19 janvier, 12 marins yougoslaves ont déserté leur navire à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Dix d'entre eux en ont appelé, à la Cour d'appel de l'immigration, de l'ordre de déportation, lequel a été maintenu, et ces 10 personnes ont été déportées. Il en reste deux qui doivent comparaître le 24 mars devant la Cour de l'immigration, et je ne connais pas encore le jugement.